



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation de la filière automobile

Question au Gouvernement n° 246

Texte de la question

SITUATION DE LA FILIÈRE AUTOMOBILE

Mme la présidente . La parole est à Mme Lise Magnier.

Mme Lise Magnier . Ma question porte sur la filière automobile française. Je ne souhaite pas vous parler des grands constructeurs, mais des dizaines, voire des centaines, d'entreprises et d'usines qui constituent la filière automobile dans tous nos départements français.

M. Pierre Cordier . Elle a raison !

Mme Lise Magnier . Ces sous-traitants, équipementiers et fournisseurs nous le disent : produire en France n'est plus un privilège dans les relations commerciales avec des constructeurs automobiles pourtant français. En effet, ces derniers se tournent désormais vers la concurrence chinoise, mettant en péril nos entreprises et leur capacité à investir dans la transition vers le véhicule électrique. Il ne s'agit pas de panser les plaies mais d'éviter l'hémorragie ; pas d'accompagner les plans de sauvegarde de l'emploi mais d'éviter d'y recourir. Ma question est simple : quelle action concrète comptez-vous mener pour que les constructeurs automobiles français garantissent la fabrication en France de leurs véhicules ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe HOR.*)

M. Pierre Cordier . Cela fait cinq ans qu'on vous le demande !

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Antoine Armand, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie . Je vous remercie pour votre engagement en faveur des équipementiers automobiles. Vous soulignez l'importance de ce tissu industriel qui représente plus de 100 000 emplois sur notre territoire et qui est souvent moins mis en lumière que les grands constructeurs que vous avez évoqués. Les équipementiers souffrent aussi de la concurrence déloyale de certaines entreprises asiatiques, dont les prix sont artificiellement diminués de 10 ou 20, voire 30 %.

C'est tout l'enjeu du plan automobile présenté par le premier ministre Michel Barnier, au côté duquel se trouvaient le ministre de l'industrie Marc Ferracci et moi-même, vendredi 29 novembre à Limoges. La réponse doit être européenne, avec le relèvement des droits de douane de 30 à 50 % pour lutter contre la concurrence déloyale et un futur pacte pour une industrie propre. Au niveau national, la levée d'un fonds de soutien à l'automobile concernera en particulier ces sous-traitants, répartis partout sur le territoire. Ces derniers doivent consentir des investissements massifs et équitables pour accompagner la transition. De même, les constructeurs doivent produire davantage en Europe et cesser d'externaliser leur production en recourant à des pratiques d'assemblage, alors qu'ils sont soutenus au niveau européen et national.

C'est le sens de ce fonds de soutien et du comité stratégique de filière qui sera réuni avant la fin de l'année 2024, afin de faire le point et d'impliquer l'ensemble des constructeurs et des équipementiers français, dans la loyauté, l'équité et la solidarité. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR. – Mme Justine Gruet applaudit aussi.*)

Données clés

Auteur : [Mme Lise Magnier](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 246

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 décembre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 4 décembre 2024